

Aider la société civile à participer à la transition

L'association Mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH), en collaboration avec la FLM et l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) a organisé du 02 au 03 mai 2006 au palais des congrès de Nouakchott un séminaire sous régional sur le rôle de la société civile et des médias dans le processus de transition démocratique et électorale en Mauritanie. Pendant ces deux jours, il a été question du renforcement des capacités de la société civile pour qu'elle puisse influencer positivement sur la transition. Comme les participants étaient à une écrasante majorité membres des ONG défenseurs des droits de l'Homme, il a été aussi largement question des grands dossiers droits de l'Homme non encore résolus : le passif humanitaire, les réfugiés, l'esclavage et les détenus islamistes.

Au cours de la première journée, le ministre de l'Information, attendu jusqu'à 11 heures pour la cérémonie d'ouverture, a fait finalement faux bond et ne s'est pas fait représenter. La présidence de la cérémonie est revenue à Ely Ould Alif, membre de la CENI. Monsieur Alif a salué le travail considérable entrepris par l'AMDH pour le triomphe des valeurs de liberté en Mauritanie. Après le représentante de OSIWA, Me Fatimata M'Baye, Présidente de l'AMDH, a pris la parole. Elle a insisté sur le rôle des médias et de la société civile qui est d'accompagner la transition.

Après la cérémonie d'ouverture, place à été faite aux communications. La première, portant sur La Démocratie, citoyenneté, droits économiques, sociaux et culturels, " a été présentée par Abdoulaye Doro Sow, anthropologue, professeur à l'université de Nouakchott " Après avoir donné les définitions de ces concepts, monsieur Sow a laissé entendre que le Non-respect des droits culturels est à l'origine de l'échec de plusieurs processus démocratiques. Pour montrer le déficit de conscience citoyenne en Mauritanie, il a noté que " les gens n'y votent pas sur la base de projets mais en fonction de survivances esclavagistes et féodales."

La deuxième communication, " Rôle des médias dans une transition démocratique : Le cas du Bénin " a été présentée par Victor Topenou, juriste béninois. Il a insisté sur l'im-

portance de l'alternance dans un régime démocratique. Il a aussi fait état du rôle joué par le conseil constitutionnel béninois qui peut être saisi directement par les citoyens. Pour montrer que le financement d'un système démocratique coûte cher, monsieur Topenou a noté que les frais de fonctionnement du Sénat, de l'Assemblée nationale, du conseil constitutionnel et du conseil d'Etat français représentent 2/3 du budget national du Bénin.

La communication de Me Brahim Ould Ebtay a porté sur le rôle des organisations de défense des droits de l'Homme dans l'observation des élections. Il a noté que la société civile doit surveiller le respect des engagements pris par les militaires et veiller à la propriété des élections.

Me Ahmed salem Ould Bouhoubeyni a, quant à lui, passé en revue la définition et le rôle et les problèmes de la société civile mauritanienne. Après une définition de cette société civile, il a noté " qu'il est honnête qu'elle soit toujours sous le régime de l'autorisation préalable ".

Mohamed Vall Ould Oumer, Directeur du Journal " La Tribune " et Sarr Ibrahima, Ex député APP, ont présenté deux communications sur le rôle des médias. L'ex député a insisté sur la formation des citoyens, l'encouragement du dialogue politique que peuvent jouer les organes de presse, rempart contre l'arbitraire.

Pour Ould Oumer les problèmes de la presse écrite découlent en partie de l'action de cohabitation entreprise par le pouvoir déchu. " J'ai moins de frustration car je me suis exprimé au moment des faits. " Par ces mots, le directeur de publication de la tribune a voulu rappeler son engagement personnel et celui de son journal pendant " les années de brèves ". Le rôle de la presse selon lui est de participer à l'expression d'une opinion politique. D'où son affirmation : " Je préfère une presse engagée à une presse professionnelle et désengagée ". Pendant les débats qui ont suivi la communication sur la presse, il a été beaucoup question de l'attitude des autorités de transition par rapport aux grands dossiers des droits de l'Homme. Le directeur de publication de la tribune, en réponse aux différentes interpellations, a affirmé que la stratégie doit consister à avoir le maximum maintenant et pas plus tard. Au sujet des

réfugiés, il a noté que si le problème n'est pas réglé maintenant, il ne le sera pas après la transition.

Renforcement des capacités

Le représentant de l'ONG Agr Ensemble pour les Droits de l'Homme, Charles Muosa, a exposé sur l'expérience des pays occidentaux. Il a mis en garde contre la dictature du grand nombre dans les régimes démocratiques.

Après ces communications, les participants, réunis en ateliers, ont travaillé sur le renforcement des capacités de la société civile et des médias pour une participation efficace au processus de transition, les stratégies et techniques de sensibilisation et d'observation des élections...A l'issue des débats ayant suivi la restitution des travaux d'atelier, il a été fait plusieurs recommandations. Il s'agit, entre autres, de la nécessité de définir la société civile pour que ses éléments soient identifiables, la reconnaissance des associations en attente d'un récépissé, de mettre en place une coordination entre les associations pour qu'elles puissent véritablement influencer sur le processus de transition, donner un temps d'antenne à la société civile dans les médias d'Etat...

La cérémonie de clôture a été présidée par Marieme Daddah. La veuve du père de l'indépendance de la Mauritanie a rendu hommage à l'AMDH. Me Fatimata M'Baye, elle, a insisté sur le fait que " tous les problèmes mauritaniens peuvent être résolus par des mauritaniens qui ont l'expertise requise. "

Au cours de la conférence de presse ayant suivi la clôture, il a été question des dossiers des droits de l'Homme pendants.

Me Haj Sidi et Fatimata M'Baye ont déploré le blocage du dossier des islamistes détenus. Me Haj Sidi s'est demandé " si la police politique maintient tous ses pouvoirs comme avant la transition ou si après le trois août il y a un retour de la souveraineté du droit. " Il a été noté aussi les hésitations des autorités de transition par rapport à ces questions de droits de l'Homme.

Comme les folles de pinochet !

Dans un communiqué rendu public au cours de la conférence de presse, il est écrit : " L'AMDH ne peut s'em-

pêcher d'observer (...) que le succès de la transition ne serait total qu'après la résolution des problèmes liés au passif humanitaire et plus particulièrement, le retour organisé des déportés ainsi que l'abrogation de l'esclavage. " L'AMDH Ajoute, dans le même communiqué que " notre construction de l'avenir s'harmoniserait lorsque l'actuel changement garantirait des solutions fiables, loin de simples vœux, des problèmes des déportés, de l'esclavage ou encore des procès équitables pour ceux qui demeurent dans les prisons. " Au même moment, à Rosso, le président du CMJD déclarait : " Ces voies nouvelles qu'on appelle salafistes djihadistes, ou takfir ou kalachnikov, ou si je ne sais quoi, sont éloignées de nos traditions et des voies que nous avons choisies. Il ne peut exister de parti islamiste en République Islamique de Mauritanie et il n'y a, dans ce sens, aucune perspective. Ceux qui parlent d'esclavage sur le plan de la forme et sur le plan juridique sont ceux là même qui veulent l'entretenir comme slogan pour aboutir à d'autres choses que l'abolition, car ce n'est pas un problème juridique. Ils posent le problème de l'esclavage afin de faire condamner notre pays comme esclavagiste. Je vous demande tous, vous les jeunes, d'être conscients de cela, de ne pas accepter qu'on vous instrumentalise pour des causes qui ne sont pas les vôtres et qui sont déjà réglées par l'histoire et par le droit. "

Au cours des années 70, SOS esclaves était pour le pouvoir une organisation qui faisait de la lutte contre l'esclavage un fond de commerce. Mais à quelques mois de la fin de ce régime, quand il a reconnu cette ONG, d'aucuns ont pensé qu'il avait de facto reconnu la réalité de la cause qu'elle défendait. C'est pourquoi on se demande s'il n'y a pas eu reculée à Rosso. Quant à la partie du discours sur les salafistes les djihadistes, les kalachnikov, elle n'est pas de nature à susciter l'espoir chez les défenseurs des détenus islamistes ni jugeables ni libérables.

" Pour nous le conseil appartient au passé. Nous serons comme les folles de Pinochet. Nous réclamerons sans relâche que justice soit faite. " Cette réponse de Aissata Sateguy, vice-présidente de l'AMDH, à une question sur l'éventualité de solution par rapport au passif humanitaire au cours de la transition, est révélatrice d'un début de dissipation des espoirs nés du coup d'Etat du trois août.

KHALILOU DIAGANA